

LES POSTES

TIMBRE COMMÉMORATIF DU KIWANIS
INTERNATIONAL

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Michael Starr (Ontario): J'aimerais poser une question au ministre des Postes. Les clubs Kiwanis de tout le pays écriront à l'honorable représentant et il a même dû recevoir déjà certaines lettres lui demandant de songer à émettre un timbre spécial pour commémorer le jubilé du Kiwanis international. Le ministre voudra-t-il considérer favorablement la requête de cette magnifique organisation?

[Français]

L'hon. René Tremblay (ministre des Postes): Monsieur le président, je n'ai pas encore reçu de telles demandes, mais je puis assurer l'honorable député que dès que je recevrai ces demandes, j'y accorderai la plus grande considération.

[Traduction]

LES MÉDICAMENTS

LA TRIFLUOPÉRAZINE—RAPPORT DU COMITÉ
SPÉCIAL

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Charles J. M. Willoughby (Kamloops): J'aimerais poser une question au premier ministre. Étant donné que nous avons l'espoir de voir la Chambre ajourner bientôt ses travaux...

Une voix: Drôle d'espoir!

M. Willoughby: ...le premier ministre pourrait-il nous dire si le comité spécial institué pour étudier la délivrance d'un brevet à une compagnie qui veut fabriquer la drogue trifluopérazine a fait son rapport au gouvernement?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Je me renseignerai avec plaisir. Si le député veut bien me le permettre, peut-être pourrais-je lui communiquer le renseignement dans le courant de l'après-midi.

M. P. B. Rynard (Simcoe-Est): J'aimerais poser une question supplémentaire au premier ministre. Consentirait-il à faire présenter ce rapport au Parlement avant qu'on y donne suite?

Le très hon. L. B. Pearson: La demande me paraît raisonnable et je l'examinerai volontiers.

QUESTIONS OUVRIÈRES

INTERPELLATION RELATIVE À UN PROJET
DE LOI CONCERNANT LA SÉCURITÉ
DANS L'EMPLOI

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre du Travail? Étant donné que le ministre a déclaré le 14 octobre dernier que le projet de loi du gouvernement relativement à la sécurité dans l'emploi était en train d'être rédigé et serait présenté le plus tôt possible, et que la mesure a également été annoncée dans le discours du trône au début de la session actuelle, peut-il nous dire quand elle sera inscrite au *Feuilleton*?

L'hon. A. J. MacEachen (ministre du Travail): Pas avant le congé d'été, monsieur l'Orateur.

M. Knowles: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le projet de loi sera-t-il inscrit au *Feuilleton* lorsque nous reviendrons du congé d'été?

L'hon. M. MacEachen: Oui, après le congé d'été.

M. Knowles: Noël aussi aura lieu après le congé d'été.

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

ÉTUDE PAR UN COMITÉ DE LA MESURE SUR
LES RÉGIONS DÉSIGNÉES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam): Je désire poser une question au premier ministre au sujet des travaux de la Chambre. Elle concerne le bill C-129. Je sais que je puis parler au nom des membres de mon parti, et je crois que des députés des autres partis partagent notre opinion. Nous sommes d'accord sur le but de la mesure législative, mais il y a beaucoup de mécontentement au sujet des méthodes exposées. Sans désirer aucunement retarder l'adoption de la mesure, je dirais qu'à mon avis, la plupart des honorables députés voudront la discuter et proposer des changements qui auront d'assez graves conséquences.

J'aimerais dire au premier ministre que, pour favoriser l'expédition des travaux de la Chambre, il pourrait songer à déferer cette mesure à un comité de la Chambre, qui pourrait l'étudier, ainsi que ses règlements d'application, et examiner plus à fond que ne saurait le faire la Chambre les deux prochains jours, la formule servant à désigner les régions.